

Association des Canotiers Marseillais
Face 74 quai du Port
13002 Marseille

Conseil d'administration du 1er juillet 2019

Présents : Vincent Cairo (VC), Joël Le Carreres (JLC), Gérard Gauch (GG), Jean-François Rey (JFR), , Jean-Marc Sauvan (JMS), Daniel Fédérici (DF), André Zigliaria (AZ), Gilbert Lafont (GL), Laurent Aghdjaian (LA),

Absent : Henri -Laurent RENARD (HLR). Thierry Julien (TJ), Benjamin Boiron (BB).

1. Réunions avec la Métropole : refonte du règlement de Police des ports au 1^{er} janvier 2020. Entre autre à l'ordre du jour : création d'une fourrière et réflexion sur le droit d'usage.
2. « Contrat de mise à disposition » à l'initiative du Président, relance pour les sociétaires qui ne l'ont pas encore fourni. Le ou les noms (personne physique et morale) sur ce contrat devront être strictement identiques aux noms et prénoms apposés sur le titre de propriété.
3. Liste d'attente : refonte en cours.
4. Dans le futur règlement de Police sera imposé les moteurs hors-bords immergés au mouillage, et non plus émergés. Le président publiera une liste de diffusion. En 2020, les contrevenants seront pénalisés.
5. Annexe au règlement intérieur : Les Frais de déplacement et de vie, indexés sur la base du barème fiscal en vigueur seront imputés au demandeur de changement de bateau si cela nécessite un déplacement afin de mesurer ledit bateau.
6. Création du projet GED (Gestion Electronique des Dossiers) : Les documents essentiels constituant chaque dossier sociétaire seront scannés ceci pour une meilleure gestion des dossiers. Pour action d'ici fin d'année 2019 LA.
7. Clé d'accès au Club : Pas de clé fournie par le club, hors 1^{ère} fourniture.
8. Déclaration de départ à la Capitainerie, le faire absolument aux Canotiers en plus de la Capitainerie pour tout départ supérieur à 48 heures.
9. Changement des codes des portes : Les sociétaires seront avertis par Newsletter prochainement.
10. **Rappel : POUR LA SECURITE DE TOUS, NE PAS BLOQUER LES PORTES**
11. Feu d'artifice du 14 juillet : demande de barrières Colbert en bout de chaque ponton demandé à la mairie.
12. Adjarian : à facturer pour son deuxième bateau en instance de départ.
13. Tableau PLD : RAS.
14. Succession Cassaro : attente certificat assurance au nom du propriétaire. Pour action JLC.
15. Mme Bouzereau : à relancer pour héritier.
16. Nouveau bateau SANCHEZ (panne B, Surcouf 2) : longueur 7,80 m par largeur 2,50 m.
17. Nouveau bateau PASTINELLI (panne C) : longueur 7,80 m par largeur 2,50 m.

18. Le point sur les appels à cotisation en retard: Olivier ALLEGRE, Etienne DEVANLAY, Henri JOUBREL, Xavier ROBERT. +15% dans le règlement intérieur légalement. Lettre de menace de Conseil de Discipline en septembre si le paiement n'est pas régularisé d'ici là.
19. M. Sergent B66 : Lever la taxe de séjour. OK GG.
20. SNCM : Vote à l'AG 2020 pour éventuelle transmission des coordonnées de tous les sociétaires.
21. Hadjadj : Grue reconnue d'utilité publique. Droit d'usage concédé par la Métropole aux Canotiers.
22. Nouveau PC en place bloqué par 4 utilisateurs : DF, GG, JLC, LA.
23. Nouvel escabot OK, dispo dans le secrétariat. À remettre en place une fois utilisé.
24. La pompe d'évacuation d'eau des Canotiers va être révisée afin qu'elle soit opérationnelle si bateau en difficulté.
25. Apéritif Contrée vendredi 12 juillet 2019 à 19h. Pas de participation financière à prévoir.
26. Soupe de poisson : 31 août 2019. Les sociétaires non participants au concours de pêche sont invités. Volontaires bienvenus pour nettoyer les poissons la veille. Grillades prévus...
27. Sardinade : samedi 21 septembre 2019 au soir

Séance levée à 20h16.

Prochain conseil Lundi 2 septembre 2019 à 18 heures